

Justificatif généré le 07/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

07/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=285981>

N° d'annonce :

19401514716050-2022J00187_2022-03-30

IOC SERVICES

Société à responsabilité limitée

139/141 Rue Léon Geoffroy, 94400 Vitry-Sur-Seine

R.C.S. : CRETEIL 380 155 119

Activité : activités des agences de publicité

Tribunal de commerce de Créteil

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de sauvegarde

Jugement en date du 30 mars 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL Ajilink-Labis Cabooter prise en la personne de M^e Jérôme Cabooter 70 Avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil avec les pouvoirs : surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire SELARL Jsa 42 ter Rue Rabelais 94107 Saint-Maur-des-Fossés. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)